

2021

EVAM
Rapport
d'activité

© 2022 – EVAM, Lausanne

Reproduction autorisée avec indications de la source

Textes EVAM

Relecture et coordination Laure Bonnevie, Histoire de mots

Graphisme starfish communication factory, Pully

Pour obtenir un exemplaire imprimé info@evam.ch

21

- 4 **Message du directeur**
- 6 **Rapport financier et comptes**
- 10 **Annexes aux comptes**
- 16 **Rapport de l'organe de révision**
- 17 **Avant-goût 2022**



Message du directeur

Au moment de rédiger ces lignes, l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) se trouve face au plus grand défi de sa courte histoire: assurer l'accueil, l'hébergement, l'assistance et l'accompagnement des très nombreuses personnes fuyant la guerre en Ukraine. En deux mois et demi seulement, entre début mars et mi-mai, le nombre de nos bénéficiaires a déjà augmenté de 75%!

Ce rapport d'activité, volontairement resserré en raison de l'urgence de la situation, nous invite toutefois à regarder en arrière et à nous replonger dans les nombreux événements et accomplissements de l'année 2021. En voici un bref recensement.

Ces douze mois ont, une nouvelle fois, été marqués par la pandémie du Covid-19. Les collaboratrices et collaborateurs de l'établissement ont su faire face avec responsabilité et professionnalisme aux incertitudes et aux restrictions. Les prestations ont pu être maintenues et la santé de nos bénéficiaires a été protégée.

En dépit du Covid, des accomplissements majeurs ont jalonné 2021, et fait la preuve que l'EVAM sait avancer dans les circonstances les plus insolites. Ainsi, le nouveau système de rémunération est devenu réalité. Les salaires de l'EVAM sont désormais comparables à ceux pratiqués à l'Etat de Vaud. De plus, la nouvelle organisation mise en place en 2020 s'est stabilisée, même si elle est aujourd'hui mise sous tension par la crise ukrainienne. Enfin, de nouvelles dispositions légales, préparées de longue date, sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Dans le domaine de l'accompagnement social, une nouvelle organisation a vu le jour avec l'ouverture d'un guichet social. Son but? Donner aux bénéficiaires le bon niveau de réponse en fonction de la complexité de leur situation. En parallèle, nous généralisons progressivement le suivi individuel (case management). Dans ce cadre, les professionnel·les de l'EVAM évaluent avec les personnes migrantes l'état de leurs ressources. Puis, des projets visant l'autonomie et l'intégration sont élaborés conjointement avec elles.

L'EVAM a également initié une réflexion sur les conditions de prise en charge dans les foyers, ainsi que sur une meilleure prise en compte des vulnérabilités.

Par ailleurs, après plusieurs années d'élaboration du projet puis de construction, l'EVAM a ouvert en 2021 son nouveau foyer de la rue du Chasseron, à Lausanne. Équipé d'une structure porteuse en bois, ce bâtiment répond à des standards comparables à Minergie P-Eco. En continuité, nous avons entamé une réflexion en vue d'élaborer l'Agenda 2030 de l'EVAM et un premier bilan carbone a été effectué par une société spécialisée mandatée.

L'intégration a progressé, malgré la pandémie

L'EVAM a bien sûr poursuivi son travail d'intégration des personnes au bénéfice d'un permis F qu'il accompagne. Elles sont toujours plus nombreuses à exercer une activité lucrative, toujours moins à dépendre de l'assistance.

Ainsi, au 31 décembre 2021, 1'110 personnes âgées de 18 à 65 ans, au bénéfice d'un permis F et accompagnées par l'EVAM, exerçaient une activité lucrative, soit 40% d'entre elles. Une année auparavant, elles étaient 1'038 (37%). La progression que nous constatons depuis plusieurs années se poursuit donc, malgré la pandémie.

A leur arrivée en Suisse, les personnes au bénéfice d'un permis F ne parlent souvent pas le français. Certaines n'ont pas de formation. Elles ne sont pas familières avec le monde du travail suisse. L'intégration nécessite donc du temps et des efforts considérables. Aujourd'hui, plus de 54% des personnes arrivées en 2015 et 2016 exercent une activité lucrative.

L'accès progressif des personnes avec permis F au marché de l'emploi a un impact sur les finances

publiques. Au 31 décembre 2020, 2'092 personnes étaient entièrement assistées par l'EVAM. Une année plus tard, elles étaient encore 1'813. Dans le même laps de temps, le nombre de personnes financièrement autonomes est passé de 1'201 à 1'350.

Mais ces chiffres révèlent aussi une différence significative entre les femmes et les hommes. Ainsi, fin 2021, 49% des hommes occupaient un emploi, contre seulement 27% des femmes. Les raisons de cette différence peuvent être multiples. L'EVAM s'emploiera à mettre en œuvre des stratégies pour favoriser l'accès des femmes au monde du travail.

Je remercie chaleureusement tous nos partenaires pour les excellentes collaborations qui nous ont permis d'avancer, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'EVAM pour le travail considérable accompli au cours de l'année et sans lesquels rien ne se ferait.

Erich Dürst, Directeur

21

Rapport financier

Compte de résultat // en CHF

	31.12.2021	Budget au 31.12.2021	31 .12.2020
Produits d'exploitation			
Financement cantonal	124'490'052.30	122'320'962.65	129'977'353.28
Produits d'hébergement	6'263'589.32	5'167'960.00	5'861'840.10
Produits des frais médicaux	1'512'373.50	1'433'694.73	1'591'814.25
Autres produits - facturations diverses	3'838'967.54	3'940'389.78	3'436'540.24
Revenus des requérants	6'334'509.70	4'964'910.80	5'721'946.70
Produits divers	65'431.06	46'250.00	68'845.27
Total des produits d'exploitation	142'504'923.42	137'874'167.96	146'658'339.84
Charges d'exploitation			
Prestations d'assistance. d'hébergement et d'encadrement			
Charges d'assistance	-22'926'965.87	-21'492'924.63	-23'968'748.50
Loyers et charges des appartements, foyers et locaux	-32'028'526.98	-27'551'295.00	-31'710'203.43
Electricité des appartements, foyers et locaux	-1'595'155.37	-1'608'480.00	-1'621'818.68
Frais médicaux (y.c. honoraires courtier)	-27'864'990.80	-27'039'533.70	-30'704'013.01
Frais de surveillance	-3'908'063.85	-3'524'932.84	-3'612'857.00
Frais d'exploitation des mesures d'intégration	-1'208'532.94	-1'711'160.00	-972'784.59
Charges de personnel	-43'811'859.42	-45'800'997.79	-42'487'329.24
Autres charges d'exploitation			
Frais de véhicules	-163'087.74	-198'830.00	-171'670.50
Assurances et taxes	-386'801.48	-394'283.00	-401'208.00
Développements et exploitation de l'informatique	-1'921'848.34	-1'988'500.00	-1'949'635.30
Honoraires de tiers	-198'943.35	-347'276.00	-239'213.21
Frais de télécommunications	-176'405.25	-204'000.00	-177'365.28
Frais divers d'administration	-347'500.66	-426'000.00	-347'898.08
Frais bancaires liés aux versements des prestations	-141'086.63	-133'000.00	-119'243.39
Pertes sur débiteurs	-141'546.09	-167'500.00	-115'325.70
Amortissements. provisions et corrections de valeur			
Amortissements des immobilisations	-4'797'623.77	-4'749'000.00	-4'442'530.25
Attributions aux provisions (annexe 7)	-243'493.00	-242'076.00	-277'493.00
Dissolutions des provisions (annexe 7)	105'000.00	-	125'000.00
Total des charges d'exploitation	-141'757'431.54	-137'579'788.96	-143'194'337.16
Résultat d'exploitation avant résultat financier	747'491.88	294'379.00	3'464'002.68
Charges financières	-248'203.19	-294'379.00	-259'404.64
Résultat financier	-248'203.19	-294'379.00	-259'404.64
RESULTAT D'EXPLOITATION	499'288.69	-	3'204'598.04
Charges extraordinaires	-230.00	-	-3'052.90
Produits extraordinaires	97'556.50	-	22'245.25
Résultat extraordinaire (annexe 10)	97'326.50	-	19'192.35
Produits exercices antérieurs	20'000.00	-	618.53
Résultat hors période (annexe 11)	20'000.00	-	618.53
EXCEDENT DE RECETTES DE L'EXERCICE (annexe 8 & 9)	616'615.19	-	3'224'408.92
Dissolution (+) / attribution (-) au Fonds d'égalisation	274'367.00	-	-1'443'900.79
Résultat de l'exercice en faveur du Canton de Vaud	890'982.19	-	1'780'508.13

Bilan au 31 décembre // en CHF

Actif	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
Actif circulant		
Trésorerie	4'333'058.13	7'640'649.68
Caisses	55'414.05	49'150.65
Compte de chèques postaux	3'162'759.33	5'451'294.18
Banques	1'114'884.75	2'140'204.85
Créances résultant de prestations d'assistance et de services (annexe 2)	1'953'622.88	1'667'754.31
Créances envers des bénéficiaires et des tiers	5'953'622.88	5'667'754.31
Correction de valeur	-4'000'000.00	-4'000'000.00
Autres créances à court terme	6'856'566.25	5'412'090.95
Compte-courant État de Vaud (annexe 3)	3'868'399.06	-
Compte-courant SRC	1'547'567.82	3'027'296.61
Compte-courant BCI	943'198.13	1'977'899.17
Compte-courant CSIR	219'478.15	154'047.60
Autres créances diverses	277'923.09	252'847.57
Actifs de régularisation	1'603'424.37	1'582'243.46
Assistance versée d'avance	1'152'064.05	1'180'411.40
Actifs transitoires divers	451'360.32	401'832.06
Total actif circulant	14'746'671.63	16'302'738.40
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles (annexe 4 & 5)		
Matériel informatique	345'301.25	311'628.61
Matériel et outillage	35'096.27	10'219.51
Mobilier de bureau	5'829.50	27'888.59
Véhicules	1.00	1.00
Infrastructures	5'637'128.93	7'228'258.39
Immeubles en cours de construction	-	10'670'002.10
Immeubles	64'651'515.14	51'111'851.87
Total actif immobilisé	70'674'872.09	69'359'850.07
TOTAL DE L'ACTIF	85'421'543.72	85'662'588.47

Bilan au 31 décembre // en CHF

Passif	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	4'174'893.69	5'163'598.92
Dettes à court terme portant intérêts	3'328'254.10	20'185'640.02
Prêt du SEM	127'652.00	127'652.00
Emprunts sous garantie de l'État (annexe 6)	3'200'602.10	20'057'988.02
Autres dettes à court terme	1'018'878.93	1'082'990.98
Compte-courant État de Vaud (annexe 3)	-	150'373.29
Autres dettes diverses	1'018'878.93	932'617.69
Passifs de régularisation	1'105'218.97	1'100'794.49
Passifs transitoires divers	510'740.68	569'139.79
Passifs transitoires service du personnel	594'478.29	531'654.70
Total capitaux étrangers à court terme	9'627'245.69	27'533'024.41
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	66'154'223.84	47'466'996.93
Prêt du SEM	1'212'723.10	1'340'375.10
Emprunts sous garantie de l'État (annexe 6)	64'941'500.74	46'126'621.83
Provisions	2'524'591.00	2'383'191.00
PPE - Fonds de rénovation	41'055.00	38'148.00
Divers risques (annexe 7)	2'483'536.00	2'345'043.00
Total capitaux étrangers à long terme	68'678'814.84	49'850'187.93
Total capitaux étrangers	78'306'060.53	77'383'212.34
Capitaux propres		
Fonds d'égalisation (annexe 8)	6'224'501.00	5'054'967.21
Résultat de l'exercice en faveur de l'EVAM (annexe 9)	-	1'443'900.79
Résultat de l'exercice en faveur du Canton de Vaud (annexe 9)	890'982.19	1'780'508.13
Total capitaux propres	7'115'483.19	8'279'376.13
TOTAL DU PASSIF	85'421'543.72	85'662'588.47

Annexe aux comptes

// en CHF

1 Présentation des comptes

L'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) est un établissement autonome de droit public, doté de la personnalité juridique, conformément à l'article 9 de la Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA).

Conformément à l'article 17 du Règlement d'organisation de l'EVAM, approuvé par le Conseil d'Etat le 18 décembre 2019 et prenant effet le 1^{er} février 2020, les présents comptes annuels sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, articles 957 à 960e). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Les finances de l'établissement sont gérées conformément aux principes de la légalité, de la régularité, de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacités. Le budget et les comptes de l'EVAM doivent donner une situation claire, complète et véridique de la gestion financière, du patrimoine et des dettes.

2 Créances résultant de prestations d'assistance et de services	31.12.2021	31.12.2020
Créances découlant de prestations d'assistance aux bénéficiaires relevant de la LARA	4'391'454.26	4'415'847.65
Créances dues pour des prestations d'assistance par des personnes bénéficiant d'un permis B, du temps de leur période de prise en charge LARA	812'488.37	651'002.96
Créances dues pour des prestations d'hébergement et de services délivrées par notre établissement à des personnes bénéficiant d'un permis B. aux œuvres d'entraide et services sociaux du Canton	749'680.25	600'903.70
Valeur brute des créances	5'953'622.88	5'667'754.31
./. Correction de valeur	- 4'000'000.00	- 4'000'000.00
Valeur nette des créances	1'953'622.88	1'667'754.31

La valeur brute des créances au 31 décembre 2021 correspond à la somme des prestations facturées par l'établissement et toujours ouvertes à la date de clôture.

La correction de valeur est calculée en prenant en considération, tant les risques spécifiques que les risques généraux découlant de ces créances en regard de la nature de celles-ci, de la qualité des débiteurs, ainsi que de leur délai de récupération, lequel s'échelonne principalement à moyen et long terme. L'analyse effectuée donne la conclusion que la couverture du risque est suffisante.

3 Détail des rubriques « Etat de Vaud »	31.12.2021	31.12.2020
Solde compte-courant en faveur de l'Etat de Vaud	-25'522'208.14	-31'295'276.43
Actifs transitoires Etat de Vaud	29'390'607.20	31'144'903.14
Solde en faveur de l'Etat de Vaud (-)	3'868'399.06	- 150'373.29

Annexe aux comptes // en CHF

4 Règles et durées d'amortissements des immobilisations corporelles

Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Véhicules	Linéaire	5 ans
Infrastructures	Linéaire	5 à 13 ans
Immeubles :		
Pour la valeur du parc au 01.01.2012 et acquisitions dès 2012 : (au prorata mensualisé, pour les acquisitions de l'exercice sous revue)	Linéaire	50 ans
Pour les travaux de rénovations à plus-value : (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	20 ans
Pour constructions neuves (gros œuvre et second œuvre) : (au prorata mensualisé, pour les travaux de l'exercice sous revue)	Linéaire	35 ans

5 Immobilisations corporelles

Immeubles : Au 31 décembre 2021, la valorisation au bilan tient compte des travaux de rénovations réalisés durant l'exercice. En 2021, l'établissement a continué son plan de rénovation sur une partie de son parc immobilier.

Immeubles	Transferts RF	Valeurs ECA	Valeurs brutes au 31.12.2020	Rénovations/ construction	Valeurs brutes au 31.12.2021
Ecublens. Epenex 8	08.10.1999	2'810'050	4'439'676.31	7'410.85	4'447'087.16
Chavannes. Centrale 6	31.03.1999	2'815'046	3'755'537.98	-2'400.00	3'753'137.98
Prilly. Chablais 37	17.07.1998	4'276'000	6'374'171.21	1'389.35	6'375'560.56
Prilly. Fontadel 6	03.04.1998	2'204'880	2'900'617.90	0.00	2'900'617.90
Prilly. Rapille 4	17.02.1997	4'607'863	2'652'195.30	1'372'183.55	4'024'378.85
Morges. St-Jean 11	11.02.1998	1'812'188	1'277'533.40	0.00	1'277'533.40
Lausanne. Aubépines 11-13	11.02.1998	5'059'020	4'981'381.05	1'026'248.30	6'007'629.35
Lausanne. Chablais 49	16.08.2000	5'268'470	2'291'136.49	37'643.75	2'328'780.24
Lausanne. Renens 6	23.09.1999	3'079'000	1'750'178.25	0.00	1'750'178.25
Lausanne. Tour-Grise 26	25.08.1995	6'382'719	7'134'643.95	0.00	7'134'643.95
Lausanne. Diablerets 3bis	04.10.1999	4'192'875	2'112'665.50	0.00	2'112'665.50
Payerne. Jomini 6	28.01.1999	3'749'145	1'095'000.00	12'573.45	1'107'573.45
Montreux. Baye 5	07.05.1999	864'227	415'563.00	0.00	415'563.00
Villeneuve. Narcisses 5	16.12.1998	3'473'458	1'505'498.60	35'377.55	1'540'876.15
Yverdon. Faïencerie 5	31.07.1998	4'683'750	3'518'109.25	1'920.00	3'520'029.25
Yverdon. Haldimand 11	14.12.1998	2'336'260	947'468.70	126'751.10	1'074'219.80
Yverdon. Montagny 27	24.07.1997	3'281'940	1'523'200.64	0.00	1'523'200.64
Yverdon. Uttins 11	24.07.1997	2'741'350	3'670'829.65	3'989.40	3'674'819.05
Leysin. Ste-Agnès	22.08.2011	5'846'600	4'814'494.39	3'983.20	4'818'477.59
L'Abbaye. Les Bioux	28.08.2012	1'524'646	1'596'303.55	0.00	1'596'303.55
Prilly. Fontadel 29	03.10.2013	2'272'500	3'446'340.00	0.00	3'446'340.00
Lausanne. Chasseron 1	15.11.2013	8'354'900	10'670'002.10	2'723'405.90	13'393'408.00
St-Prex. Gare 4	18.12.2015	1'419'200	1'660'840.00	0.00	1'660'840.00
Chamby. Cornaux 13	31.05.2016	1'806'979	1'922'435.55	58'749.15	1'981'184.70
Ollon. La Clairière	23.12.2015	4'005'080	1'154'930.65	0.00	1'154'930.65
Totaux		88'868'146	77'610'753.42	5'409'225.55	83'019'978.97

Les valeurs ECA au 31.12.2020 s'élevaient à CHF 83'715'229.-

5 Immobilisations corporelles (suite et fin)	31.12.2021	31.12.2020
Valeurs nettes des immobilisations corporelles		
Matériel informatique	2'281'539.29	1'968'855.21
Fonds d'amortissement du matériel informatique	- 1'936'238.04	- 1'657'226.60
Valeur nette du matériel informatique	345'301.25	311'628.61
Matériel et outillage	375'236.09	328'373.84
Fonds d'amortissement du matériel et outillage	- 340'139.82	- 318'154.33
Valeur nette du matériel et outillage	35'096.27	10'219.51
Mobilier de bureau	1'362'132.49	1'360'860.49
Fonds d'amortissement du mobilier de bureau	- 1'356'302.99	- 1'332'971.90
Valeur nette du mobilier de bureau	5'829.50	27'888.59
Véhicules	1'013'832.35	1'033'752.35
Fonds d'amortissement des véhicules	- 1'013'831.35	- 1'033'751.35
Valeur nette des véhicules	1.00	1.00
Infrastructures	19'298'662.65	18'956'060.74
Fonds d'amortissement des infrastructures	- 13'661'533.72	- 11'727'802.35
Valeur nette des infrastructures	5'637'128.93	7'228'258.39
Immeubles	83'019'978.97	77'610'753.42
Fonds d'amortissement des immeubles	- 18'368'463.83	- 15'828'899.45
Valeur nette des immeubles	64'651'515.14	61'781'853'97
6 Emprunts garantis par l'Etat	31.12.2021	31.12.2020
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 9 juillet 2021)	0.00	17'989'572.92
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 4 décembre 2024)	6'503'896.91	6'654'481.25
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 29 avril 2025)	4'394'524.94	4'496'271.12
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 décembre 2025)	2'204'654.49	2'766'856.56
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 décembre 2025)	1'201'000.00	1'485'000.00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 2 avril 2027)	6'120'000.00	6'256'000.00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 13 septembre 2027)	778'050.00	795'150.00
Postfinance (Prêt à taux fixe avec échéance au 27 décembre 2027)	4'225'901.10	4'307'607.60
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 7 mai 2028)	2'559'478.35	2'622'582.35
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 30 juin 2028)	2'635'149.15	2'682'685.05
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 10 août 2028)	1'609'040.00	1'645'200.00
Compenswiss (Prêt à taux fixe avec échéance au 19 novembre 2028)	2'632'000.00	2'688'000.00
BCV (Prêt à taux fixe avec échéance au 31 octobre 2032)	942'857.10	1'028'571.40
BCV (prêt à taux fixe avec échéance au 28 novembre 2034)	6'066'664.00	6'283'332.00
BCV (prêt à taux fixe avec échéance au 27 mai 2035)	4'253'386.80	4'483'299.60
Postfinance (prêt à taux fixe avec échéance au 9 juillet 2031)	17'140'500.00	0.00
Postfinance (prêt à taux fixe avec échéance au 27 juin 2031)	4'875'000.00	0.00
Total emprunts garantis par l'Etat	68'142'102.84	66'184'609.85
Part des emprunts garantis remboursables à court terme	3'200'602.10	20'057'988.02
Part des emprunts garantis remboursables à long terme	64'941'500.74	46'126'621.83
Total emprunts garantis par l'Etat	68'142'102.84	66'184'609.85

7 Provisions pour divers risques	Variation	31.12.2021	31.12.2020
Remise en état des structures louées par l'établissement	138'493	2'483'536.00	2'345'043.00
Total selon bilan		2'483'536.00	2'345'043.00

Les principes de provisionnement sont revus périodiquement avec la direction de l'établissement selon des critères clairement explicités. Les règles d'attributions ou de dissolutions qui ont été fixées au 31 décembre 2021 sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le principe d'attribution à la provision pour remise en état des structures louées tient compte de la nature des locaux ainsi que de la durée de l'engagement de l'établissement.

8 Fonds d'égalisation	31.12.2021	31.12.2020
Solde avant allocation du résultat de l'exercice	6'498'868.00	5'054'967.21
Attribution (+) / dissolution (-) au fonds d'égalisation	-274'367.00	1'443'900.79
Total	6'224'501.00	6'498'868.00

Montant maximum autorisé du fonds d'égalisation selon l'art. 62 al. 3 LARA :
 (2021 = 5% de CHF 124'490'052.30)
 (2020 = 5% de CHF 129'977'353.28)

9 Affectation du résultat de l'exercice	31.12.2021	31.12.2020
Résultat de l'exercice avant allocation au fonds d'égalisation	616'615.19	3'224'408.92
Dissolution (+) / Attribution (-) au Fonds d'égalisation	274'367.00	-1'443'900.79
Résultat de l'exercice après allocation au fonds d'égalisation	890'982.19	1'780'508.13

Montant à restituer au Canton conformément à l'art. 62 al. 3 LARA

10 Charges & produits extraordinaires

Ce groupe de comptes comporte des mouvements de nature extraordinaire et indépendante de l'activité de l'établissement, tels que des profits comptables sur des ventes d'actifs immobilisés ou encore une participation aux bénéfices de notre assureur.

11 Charges & produits hors périodes

Les transactions relatives aux exercices antérieurs à celui sous revue, concerne des règlements de dossiers relatifs à des structures d'hébergement.

12 Engagements envers l'institution de prévoyance	31.12.2021	31.12.2020
--	-------------------	-------------------

Montant dû à la Caisse de pensions de l'EVAM	0.00	0.00
--	------	------

Au 31.12.2021, le solde dû par la Caisse de CHF 36'900.90 va être versé à l'EVAM en 2022.

13 Effectif du personnel de l'établissement

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein-temps, en moyenne annuelle, était supérieur à 250 EPT au cours de l'exercice sous revue.

14 Cautionnements	31.12.2021	31.12.2020
Garanties données en faveur des bailleurs équivalentes à deux ou trois mois de loyers nets.	4'633'505.73	4'639'412.21

15 Actifs mis en gage pour garantir des engagements de l'Etablissement	31.12.2021	31.12.2020
---	-------------------	-------------------

Valeur brute au bilan de l'immeuble gagé auprès du SEM	2'328'780.24	2'291'136.49
--	--------------	--------------

16 Engagements hors bilan	31.12.2021	31.12.2020
----------------------------------	-------------------	-------------------

Des baux relatifs à la location de locaux administratifs ou de structures d'hébergement ont été conclus sur du moyen et long terme et certains engagements vont au-delà d'une année pour un montant total contractuel de :	56'122'796.76	61'437'007.38
--	---------------	---------------

La variation des engagements en 2021 s'explique notamment par le renouvellement ou la signature de quelques baux à loyer de longue durée durant l'exercice.

L'établissement n'a pas de contrats de leasing en vigueur au 31.12.2021

17 Evaluation des risques

La matrice des risques a été adaptée à la nouvelle organisation en 2021, mais sa révision a été reportée pour privilégier la gestion du plan de continuité de l'établissement durant la crise Covid-19. La révision des risques sera conduite au printemps 2022 en tenant compte d'éventuels nouveaux éléments notamment en lien avec le conflit en Ukraine.

Flux de Trésorerie

ACTIVITES D'EXPLOITATION	2021	2020
Produits d'exploitation		
Financement cantonal	124'490'052.30	129'977'353.28
Produits d'hébergement	6'263'589.32	5'861'840.10
Produits frais médicaux	1'512'373.50	1'591'814.25
Autres produits - facturations diverses	3'838'967.54	3'436'540.24
Revenus des requérants	6'334'509.70	5'721'946.70
Produits divers	65'431.06	68'845.27
Produits extraordinaires et hors périodes	117'556.50	22'863.78
Total des produits d'exploitation	142'622'479.92	146'681'203.62
Charges d'exploitation		
Prestations d'assistance, d'hébergement et d'encadrement	-89'566'540.06	-92'571'898.81
Charges de personnel	-43'753'922.92	-42'493'565.74
Autres charges d'exploitation	-3'477'219.54	-3'521'559.46
Charges financières	-248'203.19	-259'404.64
Charges extraordinaires et hors périodes	-230.00	-3'052.90
Total des charges d'exploitation	-137'046'115.71	-138'849'481.55
Flux de trésorerie des comptes d'exploitation	5'576'364.21	7'831'722.07
Fonds de roulement (actifs circulants et dettes à court terme)		
Créances résultants de prestations d'assistance et de service	-285'868.57	-66'137.02
Autres créances à court terme	-1'441'568.30	-3'388'798.63
Actifs de régularisation	-21'180.91	280'168.85
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services	-988'705.23	257'253.06
Dettes à court terme portant intérêts	-16'857'385.92	13'344'041.09
Autres dettes à court terme	-1'844'620.18	-1'053'816.97
Passifs de régularisation	-19'207.77	10'123.11
Flux de trésorerie du fonds de roulement	-21'458'536.88	9'382'833.49
FLUX NET DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	-15'882'172.67	17'214'555.56
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Investissements sur informatique	-312'684.08	-410'535.60
Investissements sur matériel et outillage	-46'862.25	-11'064.25
Investissements sur mobilier de bureau	-1'272.00	-3'936.05
Investissements sur infrastructures	-342'601.91	-227'823.98
Investissements sur immeubles en cours de construction	10'670'002.10	-4'175'039.15
Investissements sur immeubles	-16'079'227.65	-1'892'584.29
FLUX NET DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-6'112'645.79	-6'720'983.32
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dettes à long terme portant intérêts	18'687'226.91	-15'826'173.16
FLUX NET DE TRESORERIE DE FINANCEMENT	18'687'226.91	-15'826'173.16
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-3'307'591.55	-5'332'600.92
Trésorerie initiale	7'640'649.68	12'973'250.60
Trésorerie finale	4'333'058.13	7'640'649.68
Variation de trésorerie	-3'307'591.55	-5'332'600.92

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

Au Conseil d'Etat du Canton de Vaud, pour

Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Lausanne

Lausanne, le 30 mai 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et au règlement d'organisation de l'EVAM, incombe au Conseil de direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux dispositions du Code des obligations articles 957 à 960^e, à la loi cantonale sur l'aide aux requérants d'asile (LARA) et au règlement d'organisation de l'EVAM du 28 juin 2017.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 69b CC en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Karin Badertscher Chamoso

Experte-réviseur agréée
(Réviseur responsable)

Florence Mellet

Experte-réviseur agréée

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Avant-goût 2022

Beaucoup d'enjeux de 2021 se poursuivront en 2022 et s'ajouteront aux nouveaux défis que nous avons identifiés. Mais la guerre en Ukraine chamboule tout et il n'est pas certain que nous puissions maintenir toutes nos ambitions.

Fin 2021, nous avons de nombreux projets pour 2022.

Beaucoup d'enjeux de 2021 se poursuivront en 2022, en particulier autour de l'accompagnement des personnes migrantes, auxquels devraient s'ajouter les nouveaux défis que nous avons identifiés.

Ainsi, nous souhaitons travailler à l'amélioration de la qualité du management, à la modernisation du système d'information, à l'intégration des aspects du développement durable dans notre stratégie, et à l'actualisation de nos approches de communication. Un nouveau site www.evam.ch est déjà en ligne depuis février 2022 et un Agenda 2030 est en cours d'élaboration. Par ailleurs, le schéma directeur informatique actuellement en révision intégrera les nouveaux besoins de collaboration, de mobilité, de communication et de sécurité. Et nous préparons un projet de rénovation importante du foyer de la rue de Montagny (Yverdon). Du côté de l'intégration des personnes bénéficiaires, nous souhaitons renforcer l'enseignement des mathématiques et intégrer les enjeux de l'autonomie numérique dans nos approches, nous rapprocher encore davantage des employeurs, renforcer les liens avec la société civile. Finalement, nous voulons systématiser la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail.

Mais la guerre en Ukraine chamboule tout. L'EVAM est évidemment très fortement impacté, dans tous les aspects de son activité. Rappelons-le, en deux mois et demi seulement, le nombre de nos bénéficiaires a augmenté de 75%, et cette progression se poursuit encore. D'ici la fin 2022, le nombre de nos bénéficiaires aura probablement doublé. Le défi est colossal. Il est relevé avec courage, engagement et professionnalisme par les collaboratrices et collaborateurs de l'EVAM, et je les en remercie.

Dans ces circonstances, il n'est évidemment pas certain que nous puissions maintenir toutes nos ambitions. Certains projets vont sans doute prendre du retard, d'autres être suspendus, d'autres encore ajustés en fonctions des circonstances nouvelles.

Une fois de plus, l'EVAM saura s'adapter, grâce à la flexibilité et la persévérance remarquables de ses collaboratrices et collaborateurs. Je les en félicite vivement et leur exprime ici ma reconnaissance.

Siège administratif

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 00
Fax 021 557 06 09
info@evam.ch
www.evam.ch

Orientation – Formation

Programmes d'occupation
Emploi
Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 05 40
admineid@evam.ch

Antennes administratives

Route de Chavannes 33
1007 Lausanne
Tél. 021 557 06 00

Av. Haldimand 11
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 21 11

Rue du Collège 26
1815 Clarens
Tél. 021 557 88 80